



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



9TH GLOBAL CONFERENCE OF
YOUNG PARLIAMENTARIANS
HANOI 2023



QUỐC HỘI VIỆT NAM
NATIONAL ASSEMBLY OF VIET NAM

Neuvième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

Le rôle des jeunes dans l'accélération de la réalisation des ODD par la transformation numérique et l'innovation

Hanoï, Vietnam, 14 – 17 septembre 2023

Déclaration de la conférence

Co-rapporteurs : M. Dan Carden (Royaume-Uni), parlementaire et Président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP, et Mme Ha Anh Phuong, parlementaire, Assemblée nationale du Viet Nam

Nous, les quelque 300 jeunes parlementaires réunis à l'occasion de la neuvième Conférence mondiale des jeunes parlementaires du 14 au 17 septembre à Hanoï (Viet Nam), affirmons notre engagement à accélérer la réalisation des ODD, notamment par la transformation numérique et l'innovation. Notre moyenne d'âge est de 38,4 ans et près de 44 % d'entre nous sont des femmes parlementaires. Se sont joints à nous des représentants d'organisations mondiales et régionales, de groupes de jeunes, de start-ups, d'universités, ainsi que des dirigeants influents de l'UIP et du Viet Nam. Nous sommes heureux que la Conférence ait coïncidé avec la Journée internationale de la démocratie instituée par les Nations Unies le 15 septembre.

Notre réunion au Viet Nam marque le huitième anniversaire de la Déclaration de Hanoï sur les ODD, adoptée par l'Union interparlementaire en 2015, et définissant l'engagement des parlementaires à répondre aux priorités mondiales. Alors que nous franchissons la mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), nous sommes parvenus à un point critique.

Nous mettons l'accent et insistons sur le fait que seules 12 % des cibles des ODD ont été atteintes, alors que 50 % d'entre elles accusent un retard modéré ou sérieux, et qu'il reste moins de sept ans pour atteindre les ODD. Ces résultats justifient non seulement notre réflexion, mais aussi une action résolue, en attirant notamment l'attention sur les lacunes dans la réalisation des objectifs en matière d'éducation, d'égalité des sexes, de travail décent et de croissance économique, d'action pour le climat, de paix, de justice et d'institutions efficaces, qui sont au cœur des préoccupations des jeunes. À ce jour, 258 millions de jeunes ne sont pas scolarisés, alors que nous avons besoin d'une éducation universelle qui ne laisse personne de côté. La proportion de jeunes qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET) a considérablement augmenté pour atteindre 23,3 %. Les jeunes femmes restent moins bien loties que les jeunes hommes, puisqu'elles ont environ un tiers de chances en moins d'avoir un emploi. Nous sommes également loin d'atteindre l'équité s'agissant de la représentation des femmes et des jeunes en politique. Moins de 27 % des parlementaires dans le monde sont des femmes, et seulement 2,8 % ont 30 ans ou moins. Nous devons travailler plus rapidement, de manière plus créative et avec un sens de l'urgence beaucoup plus aigu pour parachever le programme dont nous sommes tous convenus.

Notre monde se caractérise par le développement rapide des technologies, de la transformation numérique et de l'innovation. Nous devons exploiter leur potentiel pour accélérer les progrès vers la réalisation des ODD, en particulier sur des questions qui revêtent de l'importance pour les jeunes. Par exemple, dans le domaine de l'éducation, les outils numériques peuvent offrir des possibilités d'éducation et de formation à un plus grand nombre de jeunes grâce à des ressources en ligne. En favorisant l'innovation, nous pouvons aider à développer des start-ups dirigées par des jeunes, qui à leur tour peuvent employer davantage de jeunes hommes et de jeunes femmes. Lorsqu'il s'agit d'entreprises qui se consacrent à l'adaptation aux changements climatiques ou à l'atténuation de leurs effets, investir pour aider les jeunes à accéder aux emplois propres de demain peut avoir de multiples effets positifs.

Les possibilités sont évidentes et doivent être accessibles à tous, mais des écarts importants persistent entre les hommes et les femmes. Il n'est pas raisonnable que les femmes soient 26 % moins susceptibles d'avoir un téléphone portable que les hommes. La transformation numérique et l'innovation doivent permettre de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes en offrant de nouvelles voies d'autonomisation.

En tant qu'inventeurs, utilisateurs et promoteurs clés des évolutions technologiques, les jeunes sont idéalement placés pour montrer la voie en plaçant la transformation numérique et l'innovation au cœur de l'action afin d'accélérer les progrès de manière à rendre le développement durable pour la planète et accessible pour les populations, en ne laissant personne de côté. Les jeunes sont déjà des chefs de file dans le secteur privé, en tant que dirigeants d'entreprises technologiques et de start-ups innovantes, ou en tant qu'investisseurs dans la transformation numérique. Cette situation doit également être reflétée par les jeunes qui dirigent nos institutions politiques.

Nous, jeunes parlementaires, savons comment appréhender les complexités du paysage numérique et sommes à l'écoute des jeunes et des générations futures de notre pays. Il nous appartient de faire entendre leurs aspirations. Plus aptes à la maîtrise des nouvelles technologies, les jeunes sont bien placés pour proposer de nouvelles solutions dans l'intérêt de tous. Cela passe par la création d'entreprises, le développement de nouvelles technologies et l'exploitation de l'essor de l'intelligence artificielle (IA). Nous réitérons notre appel aux parlementaires et aux dirigeants politiques pour qu'ils prennent des mesures transformatrices en faveur d'une plus grande participation des jeunes à la vie politique en se joignant à la campagne de l'UIP *Oui à plus de jeunes au parlement !*

La pandémie de COVID-19 a démontré l'importance stratégique des outils numériques dans nos parlements. Ils peuvent contribuer à des processus législatifs, de suivi et de prise de décision plus inclusifs sur des questions importantes, les rendant plus complets, avec une plus grande transparence et une participation accrue du public. Les canaux d'engagement en temps réel peuvent permettre une interaction immédiate entre les électeurs et les représentants. En facilitant la participation, la transformation numérique peut permettre aux citoyens, en particulier aux jeunes, de s'engager activement dans le processus politique et de contribuer à l'élaboration des décisions politiques. Pour les parlementaires, ces outils numériques offrent de plus grandes possibilités de combiner leur travail et leur vie privée, notamment pour ceux qui ont des responsabilités familiales. Nous accueillons l'outil d'auto-évaluation de l'UIP sur les ODD comme une approche innovante pour aider les parlements à intégrer les ODD dans le travail parlementaire en fonction des spécificités de chaque parlement et contribuer à leur mise en œuvre effective d'une manière plus cohérente et durable.

La science et la technologie sont essentielles pour promouvoir la paix et le développement durable et apporter des solutions aux défis complexes d'aujourd'hui. Elles permettent d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes et éclairées, que ce soit en matière de protection de l'environnement, de développement ou de résolution des conflits. La science et la recherche commune de connaissances et de solutions peuvent s'unir autour d'une cause commune, afin d'offrir un cadre neutre pour la coopération et une incitation à la coexistence pacifique. Nous, jeunes parlementaires, pouvons jouer un rôle important en aidant à favoriser la prochaine génération de jeunes férus de technologie et capables de résoudre des problèmes, afin de parvenir à un développement durable et d'aider à instaurer la paix.

Lorsque nous tirons profit de la technologie et de l'innovation dans un monde en pleine mutation, nous devons nous efforcer d'optimiser les résultats positifs qui en découlent, tout en atténuant les risques indésirables. Il s'agit notamment d'adopter une approche éthique et prudente de la science et de la technologie qui veille à ce qu'elles soient utilisées pour améliorer l'humanité et l'environnement, tout en garantissant le respect de la vie privée, la sécurité et le bien-être. Dans le même temps, notre quête de la transformation numérique et de l'innovation ne doit pas nous pousser à l'uniformisation du monde. Elle doit amplifier notre riche mosaïque de cultures, d'expériences et de perspectives. La diversité culturelle est un atout pour le développement durable qu'il convient non seulement de protéger, mais aussi d'adopter, car c'est un ingrédient indispensable qui peut stimuler encore plus la créativité et l'innovation.

Pour aider à accélérer la réalisation des ODD par la transformation numérique et l'innovation, nous, jeunes parlementaires, avons discuté des mesures proposées ci-après :

- 1. S'agissant de la transformation numérique**, nous demandons et suggérons aux Parlements membres de :
 - a. Mettre à jour les règles parlementaires et les méthodes de travail pour permettre une plus grande participation en ligne des parlementaires, utiliser des plateformes interactives qui encouragent la communication directe et inclusive entre les électeurs et les représentants, et favorisent un engagement significatif de certains groupes démographiques, en particulier les jeunes, dans les travaux des commissions parlementaires.
 - b. Créer ou renforcer des organes parlementaires tournés vers l'avenir, tels que les commissions du futur et autres instances adaptées à la situation propre à chaque pays, afin d'aider les parlements à anticiper les tendances à long terme ou les chocs potentiels et à y répondre, et veiller à ce que les jeunes y soient impliqués de manière significative.
 - c. Veiller à ce que tous les parlementaires disposent des connaissances et de l'assistance technique nécessaires pour participer pleinement aux procédures en ligne ; améliorer le recours à l'assistance en ligne afin d'aider les parlementaires ; utiliser les outils d'IA pour améliorer la qualité du travail législatif ; et mettre en place une bibliothèque numérique de documents juridiques.
 - d. Adopter des lois et des politiques qui contribuent à réduire la fracture numérique et à garantir une accessibilité universelle, notamment grâce à un accès à faible coût, à la mise en place d'infrastructures numériques et au renforcement des compétences.

- e. Élaborer des cadres juridiques appropriés et renforcer la coopération internationale pour protéger leur souveraineté numérique respective afin de créer un environnement réseau sûr et sain et de parvenir à un développement durable.
- f. Mettre en place des politiques et procédures adéquates pour prévenir et répondre à toute forme de harcèlement et de violence facilitée par la technologie à l'encontre des parlementaires, notamment la violence à l'encontre des femmes parlementaires.
- g. Préconiser l'élaboration de mécanismes et de méthodes efficaces de collecte d'informations et de données pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD.
- h. Soutenir le rôle des Nations Unies dans l'élaboration de normes et de cadres juridiques sur le cyberspace, la transformation numérique et l'IA sur une base consensuelle.

2. Eu égard à l'innovation et aux start-ups, nous demandons et suggérons aux Parlements membres de :

- a. Renforcer l'écosystème de l'innovation et des start-ups, en élaborant notamment des cadres juridiques pour l'innovation et les start-ups, en augmentant nos budgets pour soutenir les entreprises, les start-ups et les initiatives en matière d'innovation dirigées par des jeunes et incluant des jeunes, notamment par le biais de financements, de subventions et d'une assistance technique, et en veillant à ce qu'elles s'alignent sur les ODD, surtout en ce qui concerne l'autonomisation des jeunes femmes.
- b. Encourager les programmes d'enseignement qui confèrent les compétences nécessaires pour préparer la prochaine génération d'innovateurs et d'entrepreneurs. Il s'agit notamment de mettre en exergue l'apprentissage et les technologies numériques, ainsi que sur les technologies propres, en mettant l'accent sur les compétences numériques ; une attention particulière doit également être accordée aux jeunes femmes, en incitant notamment un plus grand nombre d'entre elles à étudier dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).
- c. Demander instamment à l'UIP d'examiner les voies possibles au sein des structures existantes pour se mobiliser autour des questions liées à l'innovation et à la transformation numérique.
- d. Favoriser la mise en réseau mondiale des jeunes parlementaires en matière de transformation numérique et d'innovation, dans le cadre du Forum des jeunes parlementaires, en étroite collaboration avec le Centre pour l'innovation au parlement de l'UIP.
- e. Renforcer les liens entre les communautés scientifiques et parlementaires afin de permettre à la science de contribuer davantage à la paix et au développement durable, avec pour priorité l'implication des jeunes.
- f. Soutenir les start-ups et les initiatives en matière d'innovation parmi les jeunes et les étudiants, en particulier les femmes, renforcer l'intégration de la dimension de genre, conformément aux ODD, et élaborer un programme distinct pour l'innovation numérique et les start-ups.

- g. Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat durable dans tous les domaines, en mettant en lumière FoodTech, dans le but de contribuer activement au processus de mise en œuvre des ODD, pour résoudre les problèmes de sécurité alimentaire et mettre fin à la famine.

3. Quant à promouvoir le respect de la diversité culturelle en faveur du développement durable, nous demandons et suggérons aux Parlements membres de:

- a. Contribuer à l'élaboration d'une approche parlementaire commune pour établir un cadre de principes et de valeurs servant à guider la prise de décision, la recherche et le développement dans le domaine de la science et de la technologie, telle que la future Charte internationale de l'UIP sur l'éthique de la science et de la technologie, qui vise à garantir que le développement et le déploiement de la science et de la technologie se fassent de manière responsable, éthique et durable.
- b. Contribuer activement aux efforts visant à endiguer la violence en ligne à l'encontre des femmes et des filles, notamment en favorisant l'égalité des sexes, en luttant contre les discours de haine, en réglementant l'IA et en gérant son expansion de manière à protéger les femmes et les filles et à éviter que les nouvelles technologies ne perpétuent de préjugés sexistes.
- c. Renforcer les lois-cadres et autres textes législatifs sur la protection des données, s'agissant notamment des données personnelles et des cybermenaces, et favoriser les algorithmes transparents et en libre accès.
- d. Promouvoir l'inclusion, le dialogue interculturel et le respect de la diversité culturelle et des savoirs locaux en tant que leviers du développement durable, de la prospérité et de la coexistence pacifique.
- e. Promouvoir la culture en tant que force vive du développement durable, s'engager à protéger et à promouvoir la diversité culturelle, affirmer le rôle de l'économie créative et des activités culturelles ainsi que le rôle de la culture et de la diversité culturelle dans le processus de résolution des difficultés et des défis auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui, en particulier les changements climatiques, et lutter contre le trafic et le transfert illicites de biens du patrimoine culturel.
- f. Promouvoir le respect de la diversité culturelle dans le contexte de la quatrième révolution industrielle ; renforcer la coopération pour l'innovation économique, une efficacité accrue et les moteurs de la croissance économique ; aider par ailleurs les services de l'État à fonctionner de manière plus transparente et plus efficace sur la feuille de route pour la numérisation afin de réduire les écarts de développement et de garantir la protection de la vie privée dans le cyberspace, sans jamais perdre de vue la souveraineté nationale.

Nous exprimons notre reconnaissance à l'Assemblée nationale du Viet Nam pour avoir accueilli avec enthousiasme, succès et professionnalisme cette Conférence mondiale des jeunes parlementaires, et soutenu la participation des jeunes et la réalisation des ODD, par l'intermédiaire notamment de l'UIP et de mécanismes interparlementaires internationaux et régionaux. Nous sommes disposés à contribuer à la mission qui consiste à exploiter le pouvoir de la technologie et de l'innovation au service des ODD, d'une manière responsable qui ne

laisse personne de côté, et surtout pas les générations futures, dans le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international. Nous unissons nos efforts pour tenir les promesses de la Déclaration de Hanoï de 2015 et répondre à l'appel urgent du Programme 2030.